

COMITE DU JURA FFPJP

Réunion du 9 février 2013 à 9h au siège social

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne LESCALIER, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL et Maurice TRIBUT.

Excusés :

MM. Jean BINDA, Christian MONNOYEUR, Christian CANIOTTI, Marc SERTILLANGE et Docteur EL OUAZZANI.

Invité :

M Claude AZEMA

La réunion commence à 9h00 sous la présidence de Paulo DE BASTOS :

Le Président souhaite la bienvenue et remercie les membres qui ont beaucoup œuvré en ce début de saison, avec une mention pour le secrétaire général avec de nombreux documents réalisés ainsi que le trésorier général et le trésorier adjoint pour l'établissement des licences 2013 et des mutations. Félicitations également aux commissions vétérans et féminines et sportive, aux clubs qui ont contribué en ce début d'année à l'animation de notre sport pétanque et par contre coup à l'utilisation du boulodrome.

Le compte-rendu de notre Assemblée Générale 2012 a été envoyé sous une nouvelle forme qui a plu selon plusieurs messages reçus.

Le Président félicite le club de Salins qui s'est imposé face à Strasbourg et l'ABJ Lons qui a brillamment obtenu son billet face à Valdoie. Ces deux équipes sont donc qualifiées pour les 16èmes de finale de la Coupe de France 2012-2013 qui se dérouleront le 23 février 2013. Aucune assurance que ces équipes jouent au boulodrome régional puisqu'il s'agit d'un tirage intégral (tirage le 12 février).

1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2012.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 : Compte-rendu du 68^{ème} Congrès National de Mautauban des 26 et 27 janvier 2013

Le Comité du Jura FFPJP était représenté par : Melle MARAUX Emilie, MM. DE BASTOS Paulo, MARAUX Jean-Marie et DEMOUGEOT Michel (remplace GRUNEISEN Patrick). Le Président remercie Michel DEMOUGEOT d'avoir accepté de remplacer au pied levé Patrick GRUNEISEN et précise, afin de lever toute ambiguïté, qu'il n'y avait aucune contre indication à ce que Michel DEMOUGEOT, (bien que n'étant pas élu), fasse partie de la délégation étant donné son implication permanente et les services rendus au sein du Comité Départemental depuis de nombreuses années. Ce choix est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

C'est Emilie MARAUX qui établit le compte-rendu de ce congrès :

« Après les allocutions des différentes personnalités :

- Président du Comité du Tarn et Garonne, Président de la Ligue Midi-Pyrénées, le Préfet, le représentant du Président du Conseil Général, Mme le Maire de Montauban.

Le président de la FFPJP, Alain CANTARUTTI, nous a donné lecture de son rapport moral, que je vais vous résumer ainsi :

1. Les chiffres

- a. 47% des comités ont été renouvelés
- b. Perte de licences en 2012 : 1.70%
- c. -90 clubs

2. Constats

- a. La société ne favorise pas le bénévolat.
- b. La pétanque représente un budget conséquent : déplacements, inscriptions, repas, buvette...
- c. Dans l'ensemble, les championnats de France ont été bien organisés, tout comme les championnats du Monde de Marseille.
- d. La Coupe de France = 2577 clubs (+77)
- e. Le CDC explose.
- f. Le Jeu Provençal continue son avancée et commence à avoir une certaine médiatisation.

3. Bilan 2012

- a. Rappel des réalisations du dernier mandat :
 - i. Mise en place de la licence carte à puce
 - ii. Abonnement à la revue « Boulisme »
 - iii. Distribution de lecteurs
 - iv. Réorganisation du calendrier des championnats ; doublette et tête-à-tête ont été séparés, le ligue triplette a lieu le même week-end dans tous les CD.
 - v. Mise en place de formation en discipline et en arbitrage
 - vi. Envoi d'une newsletter
 - vii. Redéfinition des postes et des fiches-salaire des employés de la FFPJP.
 - viii. Envoi des différents comptes-rendus dans un délai de 15 jours.
 - ix. Création du championnat de France Promotion
 - x. Lancement des 3 divisions nationales du CDC
 - xi. 135 heures de retransmissions télévisuelles.
- b. Perte de licenciés
 - i. Les clubs doivent être les ambassadeurs de notre sport
 - ii. Dissolution de 178 clubs en 4 ans
 - iii. 5 ligues ont augmenté leurs nombres de licenciés
 - iv. 6.30 % = pourcentage de jeunes

- c. Actions à mener
 - i. Il faut ancrer le sport « pétanque » dans les habitudes
 - ii. Engager des actions envers les jeunes et les scolaires par le biais de contrats avec l'USEP et par l'organisation de rassemblements scolaires (pour convaincre de nouveaux jeunes).
 - iii. Travailler sur la professionnalisation des éducateurs = BF3 + DE
 - iv. Développement de la pratique et de l'enseignement de notre sport dans les DOM TOM et dans les pays en développement.
 - v. Continuer la transparence dans les comptes (mise en place durant ce mandat) avec des comptes-rendus mensuels.
- d. La plus belle phrase de notre président : « je suis très heureux de manger des sandwiches sur le bord de l'autoroute »

II. les chiffres du secrétaire général :

- a. 5 233 licences en moins
- b. 6 080 clubs
- c. 38% des licenciés sont des vétérans

III. les chiffres du trésorier général :

- a. Résultats 2012 : + 163 000 €
- b. Les championnats du monde : déficit de - 3 040 €
- c. Les mutations : 188 000 €
- d. La DTN : - 370 555 €

IV. Bilan de la DTN

- a. Rappel du rôle du DTN :
 - a. Fonctionnaire de l'Etat payé par le ministère des sports
 - b. Missions : développement de la pratique, du sport de haut niveau et de la formation
 - c. Colloque des éducateurs : 15, 16 et 17 mars à Mâcon avec les référents techniques
 - d. Citation d'un président de ligue suite à une conversation dans la navette pour aller au restaurant.

V. bilan des commissions :

- a. discipline : 2 cas traités cette année
- b. arbitrale : 11 arbitres internationaux, 94 nationaux, 454 de ligue et 2158 départementaux.
- c. médicale : 3 médecins sous contrat fédéral / 42 athlètes de haut niveau / 8 contrôles anti-dopage, 126 contrôles d'alcoolémie.
- d. CDC : budget de 100 000€, 103 équipes en CNC / « amendement Gagliardi » : en cas d'égalité : le 1^{er} sera celui qui aura gagné le plus de matchs / les clubs de haut niveau = 8 finalistes CDF et 16 finalistes CNC.
- e. CDF : 2 577 clubs en 2012 / finale les 22/23 mars à Metz

VI. les élections avec vote électronique :

Non réélus : Moreau Jean-Claude, Théron Jacques et Combes Patrice.

Vote pour la présidence : 1 803 voix / 2 054 151 contre et 57 blancs.

BILAN de notre délégation :

- Excellente organisation du CD82 : salle des congrès, repas, 2 repas de gala. »

3 : Point sur les commissions.

Calendrier : Celui-ci est disponible et sera donc transmis aux clubs. Un remerciement appuyé à M. Jean-Pierre CLEMENT pour le travail réalisé. Remerciement à Antoine MARTINELLO pour la répartition par club.

Jeunes : Un colloque des éducateurs organisé par la Fédération aura lieu le 17 mars 2013 à Macon. Il est demandé à ce que les référents départementaux soient présents : Michel BOURGEON étant indisponible ce jour là, c'est Maurice TRIBUT qui participera à ce colloque. Il sera accompagné par un autre éducateur désigné à l'occasion de la prochaine réunion de la commission des jeunes en date du 22 février 2013.

Les 4 candidats jurassiens au BF1 le 2 février à Arc les Gray : félicitations aux quatre candidats jurassiens qui ont été reçus. Cette réussite les engage, en plus de leur engagement dans leur club, à un investissement au sein de la Commission des jeunes du CD39.

La commission des jeunes se réunira le 22 février 2013 à 20h30 au boulodrome régional. Michel BOURGEON rappelle que cette réunion est ouverte à tous les clubs, mêmes ceux qui n'ont pas de jeunes joueurs en leur sein.

Une formation de secouriste (PSC1) se déroulera le 16 mars 2013 à la caserne des pompiers de SALINS LES BAINS. Il reste une dizaine de places. Les personnes intéressées par cette formation doivent s'inscrire auprès de Michel BOURGEON.

Le marathon jeunes de la Ligue de Franche-Comté aura lieu le 24 février 2013 à Besançon. Le secrétaire-général a envoyé le document aux clubs.

Décision du Comité Directeur : Les écoles de pétanque : les jeunes pourront venir s'entraîner les mercredis après midi au boulodrome régional moyennant une participation de 1 € par jeune et par encadrant. Cette décision fait suite à la suppression du mercredi comme jour d'entraînement (voir par la suite dans ce compte-rendu).

Féminines : Mme Stéphanie ZERBINI évoque le concours féminin du 27 janvier 2013. 48 équipes en doublette formée.

Toutes les participantes ont été ravies de l'organisation mise en œuvre, tant sur le plan de la compétition que sur celui de l'intendance.

Michel PERRUSSEL, arbitre du concours, félicite les joueuses pour leur esprit sportif et notamment parce qu'elles sont allées jusqu'au bout de la compétition et ont disputé les finales.

Le Président Paulo DE BASTOS suggère que la commission se penche sur l'organisation chaque année d'un trophée féminin qui pourrait se dérouler sur 4 concours et 1 journée pour la finale.

Vétérans : Gilles OUTREY, Président de la commission vétérans indique que celle-ci fonctionne régulièrement tous les 15 jours en organisant des concours pour les 55 ans et plus. Ces concours connaissent un vif succès et une très bonne fréquentation par de nombreux joueurs jurassiens mais également originaires des autres départements limitrophes. Gilles OUTREY remercie toutes les personnes qui s'investissent dans l'organisation de ces rencontres.

Finances : MM. Jean-Marie MARAUX et Antoine MARTINELLO ont enregistré à ce jour 1 300 licences. 3 clubs n'ont pas encore formulé de commande :

- Club de PASSEANANS
- Club de BOIS D'AMONT
- Club de PONT DE POITTE

Le montant des mutations est de 1 480 € rien que pour notre comité départemental.

Les dossiers de subventions auprès du Conseil Général et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative sont en cours d'élaboration.

Jean-Marie MARAUX précise que cette année la subvention d'état sera tronquée principalement au niveau des demandes d'équipements sportifs. (Restrictions budgétaires obligent)

La fédération a sollicité auprès des Comités le versement de 70% des commandes de licences. Il est donc demandé aux clubs de s'acquitter au plus tôt du montant des licences qu'ils ont commandité en adressant un chèque bancaire au domicile d'Antoine MARTINELLO afin qu'il effectue un pointage des paiements avant de les transmettre au trésorier Jean-Marie MAURAUX. Rappel des coûts :

- Licences séniors : 24.00 €
- Licences Jeunes : 8.00 €

Arbitres : Une réunion se tiendra le 24 février 2013 au boulodrome régional de MONT SOUS VAUDREY. Une convocation sera adressée à tous les arbitres. Patrick GRUNEISEN et Michel DEMOUGEOT sont chargés de l'organisation de cette journée.

Les deux candidats n'ont obtenu leur examen d'arbitre départemental le 3 février 2013. Leur note est de 8/20 alors que la note minimale d'admission est de 13/20.

Annulation concours de DAMPARIS à MONT SOUS VAUDREY le 16 février : la CCVA avait besoin du boulodrome.

Sportive : Melle Emilie MARAUX rappelle pour le CDC : pour les groupes promotion, matchs traditionnels le vendredi soir dans les clubs, pour les groupes honneur, élite et féminines, matchs aux dates prévues sur le calendrier à MONT SOUS VAUDREY puisque imposées par la Fédération. Elle présente les groupes dans les différentes catégories. 5 nouvelles équipes engagées cette année :

Modification en CDC (Promotion) de la date du 6 octobre (cause loto) : Report de la date au 17 novembre 2013.

Les tirages des matchs de la coupe des clubs, Elite, Honneur et Promotion est effectué. Les tableaux seront adressés à tous les coachs ainsi que les coordonnées téléphoniques et/ou mails de chacun d'entre eux afin de faciliter les contacts. L'ensemble de ces documents seront accessibles également sur le site du Comité.

Rappel : Le coach de l'équipe qui reçoit doit impérativement envoyer la feuille de match à Emilie MARAUX, et ce, **dès le lendemain du match.**

A noter que la finale « Inter-Villes » se déroulera au boulodrome régional le **Samedi 16 novembre 2013.**

Pour les équipes présentes à MONT SOUS VAUDREY, forfait à la journée de 78€ par club pour les équipes seniors et 52€ pour les équipes féminines.

Le tirage de la Coupe de France est effectué (18 clubs inscrits cette année) : rappel : le premier club tiré reçoit son adversaire. Forfait de 40 € pour l'arbitrage (20€ par club).

Voici le tirage :

1^{er} tour à effectuer avant le 24 mai 2013

A	DAMPARIS	MOREZ
B	ABJ	PBJ
C	SALINS	MONT SOUS VAUDREY
D	DPC	BLETTERANS
E	CHAMPAGNOLE	MOIRANS
F	PCHS	POLIGNY
G	CLAIRVAUX	ARINTHOD
H	SAINT CLAUDE	CHAMPVANS
I	CHATELNEUF	PONT DE POITTE

Le cadrage : à effectuer avant le 14 juin 2013

Le vainqueur du match **H** jouera à domicile contre le vainqueur du match **G**

1/4 de Finale : à effectuer avant le 12 juillet 2013

- Vainqueur du match C contre vainqueur du match B
- Vainqueur du match F contre vainqueur du match du cadrage (H ou G)
- Vainqueur du match A contre vainqueur du match E
- Vainqueur du match I contre vainqueur du match D

Commande des coupes pour la saison 2013 : Emilie MARAUX va passer commande auprès de la société CHATRON comme l'année passée. 3 Coupes supplémentaires seront commandées et affectées à la dotation du championnat de France de Pétanque de sport adapté.

Michel BOURGEON est chargé des commandes de coupes au titre de la Commission des jeunes.

Indemnités Coupe de France 2012-2013 : le CD 39 participera à hauteur du forfait attribué par la Fédération (300€ pour les 16èmes et 600€ pour les 8èmes) si les deux formations n'évoluent pas à ces stades au boulodrome régional.

5 : Désignations délégations Jura, Ligue et France.

Les différentes délégations aux championnats Jura, Ligue et France ont été affectées. Le tableau est en annexe et en consultation sur le site du Comité.

6 : Rencontre avec la CCVA.

A la demande de la CCVA, une rencontre a eu lieu le 4 janvier au siège de la Communauté de Communes du Val d'Amour. Mme Yvette OUTREY et MM. Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL, Jean-Marie MARAUX et Paulo DE BASTOS représentaient le CD39 ainsi que Christian VALET, invité par les deux parties. M. Jean-Marie SERMIER, Président de la CCVA ainsi que le directeur de la CCVA et le vice-président, maire de Bans étaient présents.

Une rencontre qui a permis de rendre compte du fonctionnement du boulodrome et de nombreux dysfonctionnements occasionnant des charges importantes. Un courrier a été envoyé faisant part de toutes ces imperfections et l'engagement a été pris par la CCVA de réaliser les travaux nécessaires afin de réduire ces frais de fonctionnement.

Présence de piquets sur les terrains extérieurs (dernière rangée). Le Président s'est rendu au siège de la CCVA avec Christian VALET. Malheureusement, le directeur était absent. Suite à un contact téléphonique avec M. le Maire de BANS, il est convenu que les travaux de réalisation de la station d'épuration ne devraient pas empiéter sur nos jeux et, si tel était le cas, les jeux utilisés seraient déplacés à un autre endroit, autour du boulodrome.

Suite à un récent contact avec M. VOINEAU directeur de la CCVA, Le Président Paulo DE BASTOS nous fait un compte rendu de cette rencontre :

- La découverte d'une implantation d'un piquetage sur les jeux extérieurs au fond du terrain avait inquiété quelques personnes d'autant que celle-ci empiétait sur une dizaine de jeux. Interrogé sur ce point, M. VOINEAU a certifié qu'en aucun cas, il était prévu que la future station d'épuration n'empiète sur les jeux et que ce piquetage était réalisé seulement pour les besoins des mesures effectuées par le géomètre.
- Normalement il ne devrait plus y avoir de problèmes d'évacuation des sanitaires : Suite à notre signalement, la CCVA a fait procéder à des recherches. Il s'est avéré qu'une canalisation avait été partiellement obstruée par une coulée de ciment, vraisemblablement depuis les travaux lors de la construction du boulodrome.

- La CCVA est d'accord pour revoir l'éclairage du boulodrome de telle sorte à ce que les rampes puissent s'allumer ou s'éteindre rampe par rampe. De plus, elle envisage de changer les ampoules existantes par des ampoules basse consommation et produisant une lumière blanche.
- En ce qui concerne l'acquisition de sèches mains électrique : Celle-ci devrait s'envisager avec une mutualisation des coûts entre la CCVA et le Comité. Pour nous, ce serait une bonne chose, même si nous devons mettre la main au porte monnaie car nous ferions par ailleurs l'économie d'achats de serviettes en papier.
- Suite à notre demande : les projecteurs extérieurs implantés sur la façade du boulodrome seront relevés de telle sorte à ce qu'ils n'éblouissent plus les joueurs.
- Pour information M. VOINEAU nous fait savoir qu'actuellement un expert est mandaté par la CCVA afin qu'il constate toutes les malfaçons que nous avons listées. Il a déjà commencé ce travail et doit revenir prochainement sur le site du boulodrome. Paulo DE BASTOS a demandé à M. VOINEAU que le Comité puisse être représenté le jour où il officiera.
- La CCVA a enfin pris conscience de l'ampleur des dysfonctionnements et malfaçons constatés par nos soins et dont nous les avons alertés à plusieurs reprises.

7 : Rencontre avec le Comité Directeur du club de MONT SOUS VAUDREY.

Cette rencontre a eu lieu le jeudi 17 février 2013 à 19h. Melle MARAUX, Mme OUTREY et MM. DE BASTOS, MARAUX et OUTREY représentaient le CD39.

De cette réunion, plusieurs propositions ont été discutées et doivent être validées en ce jour. Une convention signée de deux parties et le règlement intérieur ont été travaillés afin de préciser le rôle de chacun et, surtout, de permettre un meilleur fonctionnement du boulodrome régional.

Après lecture de la convention et les explications fournies par le Président Paulo DE BASTOS, celle-ci est approuvée à l'unanimité des membres du Comité Directeur.

8 : Boulodrome Régional

Personnes habilitées par le Président à toutes signatures (Boulodrome et CD39) :

- Paulo DE BASTOS : Président du Comité Départemental.
- Jean-Marie MARAUX : Trésorier Général.
- Antoine MARTINELLO : Trésorier-adjoint.
- Michel PERRUSSEL : Trésorier du Boulodrome Régional.

Le Président du Comité Départemental du Jura FFPJP, avec l'accord unanime de son Comité Directeur, donne procuration aux personnes ci-dessus pour effectuer toutes opérations sur le compte courant ouvert à la banque CREDIT AGRICOLE de MONT SOUS VAUDREY.

Autorisations de buvette : Le Président rappelle la nécessaire obligation de détention de ce document pour toute manifestation. Chaque organisateur doit en faire la demande auprès de la mairie de BANS. Téléphonnez le mardi et récupérez votre autorisation le vendredi : Tel : 03.84.81.59.10

Jours et horaires d'ouverture de la mairie :

- Les mardis de 17h00 à 19h00
- Les vendredis de 9h00 à 11h00

Clés : Un point est établi sur les personnes détentrices de clés d'ouverture du boulodrome : Mme GRUARDET (ménage pour le club support), Mrs MOMBOBIER, GERBET, DHIVERS, COMMARET, PERRUSSEL, VALET, BOURGEON et MARAUX.

Commande des bancs : il est vivement souhaitable que des bancs soient commandés dans les plus brefs délais. Le Comité décide l'acquisition de 20 bancs et 5 tables (Largeur 80 cm). Patrick CROTET est mandaté pour se renseigner auprès de la Coopérative Agricole de POLIGNY et de concrétiser la commande après avis du trésorier.

Réalisation d'un espace affichage : afin que chacun soit informé de nos textes officiels, il est souhaitable qu'un panneau d'affichage soit réalisé. Yvette OUTREY se charge de sa réalisation. Michel PERRUSSEL fera établir un devis par un menuisier pour la réalisation d'une armoire affichage vitrée et fermée. Yvette OUTREY et Jocelyne LESCALIER se renseigneront sur Dole.

Réalisation de notices d'utilisation chauffage et éclairage ainsi qu'un guide de l'utilisateur qui sera remis à chaque organisateur. Michel PERRUSSEL a réalisé un gros travail sur le sujet. Ces notices doivent être plastifiées et positionnées dans les plus brefs délais.

Réalisation ou achat d'une armoire dans la salle de réunion : Michel PERRUSSEL s'en charge.

9 : Questions diverses.

16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France les 23 et 24 février 2013

Après accord du district de la Chaux pour déplacer son concours à une date ultérieure, (vraisemblablement au cours du dernier trimestre 2013), le CD39 accueillera cette épreuve nationale.

Réservation hôtelière : Responsable M. PERRUSSEL 4 équipes de 8 personnes et 8 accompagnateurs soit 40 personnes.

Restauration : Responsable M. PERRUSSEL

Buvette : Yvette et Gilles OUTREY

Arbitre : Jean LOCATELLI

Délégué : Michel COSTE (Fédération) et Paulo DE BASTOS

Championnat de France Sport Adapté :

Ce championnat aura lieu les 1^{er} et 2 juin 2013. Sa finalisation est en cours. Michel PERRUSSEL fera appel en temps voulu aux bonnes volontés afin de constituer un groupe de 80 « médiateurs de jeux » qui auront en charge l'accompagnement des joueurs sur le terrain et le suivi de leur partie.

Ligue de Franche-Comté

Emilie MARAUX est, depuis le 10 janvier dernier, la nouvelle trésorière de la Ligue de Franche-Comté, Michel DEMOUGEOT, Président de la commission de discipline et Christian VALET, Président de la nouvelle commission des vétérans.

La journée des féminines de la Ligue aura lieu le 3 mars 2013 à Sochaux en tripléte. Une feuille d'inscription a été envoyée aux clubs par notre secrétaire-général.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2012 : Dans l'envoi de ce document, il manque le résultat du vote, objet de quelques messages reçus par le Président. Effectivement, c'est un oubli qui est donc réparé dans ce compte-rendu :

Sur un total de 65 voix, ont été élus par ordre alphabétique :

BINDA J : 52 voix, BUSSARD D : 65 voix, BOURGEON M : 65 voix, CANIOTTI C : 62 voix, CROTET P : 65 voix, DE BASTOS P : 63 voix, GAUTHIER F : 56 voix, GRUNEISEN P : 63 voix, JARCELLAT P : 60 voix, LESCALIER J : 48 voix, MARAUX E : 63 voix, MARAUX JM : 60 voix, MARTINELLO A : 65 voix, MOINE H : 57 voix, OUTREY G : 62 voix, OUTREY Y : 60 voix, PERRUSSEL M : 61 voix, SERTILLANGE M : 45 voix, TRIBUT M : 58 voix, ZERBINI S : 52 voix et le docteur EL OUAZZANI.

N'ont pas été élus par ordre alphabétique :

BIANCHETTI D : 14 voix, GRUARDET R : 22 voix, VALET C : 36 voix.

Rectificatif : les vérificateurs aux comptes sont : M BACHELEY Dominique (1 an) et PARIS Jacques (2 ans) et non GONCE M comme indiqué dans le compte-rendu.

Formation par la commission informatique : Elle aura lieu le 23 février à 9h30 au boulodrome régional.

Loto du 6 octobre 2013 : en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes de Dole, le loto se ferait au boulodrome régional faute de salle disponible à cette date. De plus, le planning de Brigitte est très dense ce qui rend le déplacement du loto impossible. Yvette OUTREY et Michel DEMOUGEOT vont se renseigner pour diverses salles.

Enveloppes différents formats avec logo du CD39 : Michel PERRUSSEL s'est chargé de la commande pour un montant de 745.11 €. Il est évident que cela subviendra aux besoins du CD39 pour une longue période compte tenu de nombreux envois informatisés. Le trésorier vérifie auprès de cette société qu'il n'y a pas eu double paiement.

Courrier de l'Amicale Boule Jurassienne :

Suite au courrier d'Antoine MARTINELLO président de l'Amicale Boule Jurassienne concernant l'attribution des primes aux jeunes joueurs : il est décidé qu'à l'avenir, c'est le Comité départemental qui fixera le montant de la prime et qui en adressera nominativement le chèque à chaque jeune primé.

Réalisation d'une banderole du CD39 : Elle sera disposée dans le boulodrome et utilisée lors des assemblées générales. Le Comité décide l'achat de cette banderole d'une longueur de 10 m. Le Président présente un devis de la société AGORA d'Arbois. Michel DEMOUGEOT et Philippe JARCELLAT contactent d'autres entreprises spécialisées.

Réalisation d'une tenue pour les membres du CD 39 : utile pour les délégations comme pour les différentes missions au sein du CD39. Françoise GAUTHIER prend en charge ce dossier.

Assemblée Générale CDOS : 8 mars 2013. Antoine MARTINELLO représentera le CD 39.

Classement des Comités Départementaux concernant les championnats de France : le CD 39 se classe à la 25^{ème} place sur 78 départements classés. Meilleur classement des 4 comités de notre ligue avec 4 points. Le Gard est premier avec 22 points.

Ligne téléphonique du boulodrome : 03 84 72 49 32. Le Trésorier prend contact avec Orange pour Internet.

Courrier de M. ROSSET : Après lecture du courrier reçu où le CD 39 s'inquiète de la gravité des faits, il est néanmoins constaté, en présence de Claude AZEMA, que nos textes fédéraux obligent les rédacteurs de rapports à respecter des délais d'exécution. Le Président adressera un courrier à M. ROSSET avec une copie au club.

IMPORTANT : modifications du règlement intérieur du boulodrome régional

- **Suppression du mercredi comme jour d'entraînement. Il sera réservé pour des actions spécifiques : scolaires et handicap. Les écoles de pétanque des clubs qui souhaitent venir le mercredi paieront 1€ par participant (jeune et encadrant).**
- **Dès le 1^{er} mars, les joueurs qui viendront aux séances d'entraînement le mardi et le vendredi devront être détenteurs obligatoirement d'une carte nominative délivrée et contrôlée systématiquement par le club de MONT SOUS VAUDREY au prix de 15 € dont 5€ seront reversés au CD 39.**

Présence de M. Claude AZEMA, Président de la FIPJP : Au titre du CDOS, il évoque les possibilités de réalisation de dossiers de subvention pour soutenir les clubs dans leurs projets (équipements...). Il évoque aussi le courrier reçu au CDOS par M. ROSSET. Le Président le remercie pour ses précieux conseils et pour cette visite bien instructive.

Il est 12h30. Le Président lève la séance.

Le Secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

le Président du Comité du Jura FFPJP
Paulo DE BASTOS